

Déclaration du Gouvernement du Guyana

Shaik Baksh, Ministre de l'Éducation

Merci beaucoup.

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs

Le Guyana a mis l'accent sur un certain nombre d'initiatives afin de développer une éducation de qualité et de favoriser les acquis scolaires des élèves au cours des trois prochaines années. Il s'agit d'un défi de taille.

Nos politiques viseront à réformer la formation des enseignants et l'éducation afin de s'assurer qu'une éducation de qualité est dispensée à tous. L'éducation primaire pour tous ayant déjà été mise en œuvre, le Guyana prévoit maintenant une nouvelle loi qui rendra obligatoire l'éducation préprimaire. Les programmes d'alphabétisation accélérée comprennent une heure d'alphabétisation obligatoire à tous les niveaux préprimaires et primaires, afin de renforcer le niveau d'acquisition linguistique des élèves, et des mesures structurées de remédiation à l'intention des élèves plus lents seront rendues obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Un certificat d'alphabétisation sera institué au niveau 4 pour attester des capacités de lecture et écriture des élèves avant la fin du cycle primaire, et il prendra appui sur les programmes de remédiation structurés et obligatoires. Le Guyana travaillera à étendre l'accès à une éducation de qualité et à réduire les taux d'abandon scolaire à tous les niveaux.

Nous nous engageons à mener les actions suivantes :

- étendre les programmes sociaux (gratuité des uniformes et des manuels, services d'alimentation scolaire, de transport et d'internat) ;

- poursuivre la politique de gratuité de l'enseignement du préprimaire jusqu'au secondaire ;
- fixer un objectif de 80 % d'enseignants formés et diplômés à l'horizon 2014 ;
- améliorer la qualité des enseignants et chefs d'établissement par une formation professionnelle continue ;
- accroître l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les services d'éducation ;
- développer l'éducation pour tous sans exclusive pour permettre aux populations autochtones et autres groupes vulnérables de disposer d'un accès plus large et d'une plus grande égalité des chances ;
- veiller au maintien de la parité des sexes qui existe déjà aux niveaux préprimaire, primaire et secondaire ; et
- continuer à allouer le plus haut pourcentage du budget national à l'éducation.
- Enfin, nous nous engageons à soutenir les idéaux, objectifs et programmes du Partenariat mondial pour l'éducation.

Je vous remercie.